

1. EDITORIAL

L'année 2021 était attendue comme une année de renouveau après la pandémie de 2020. Ca n'a pas vraiment été le cas, du fait des vagues successives de contaminations liées aux différents variants du coronavirus. Il a donc fallu à nouveau s'adapter et faire preuve de créativité pour accueillir et accompagner les bénéficiaires dans les meilleures conditions.

Certains projets n'ont pu être mis en œuvre, notamment les actions visant à l'inclusion dans des activités collectives de loisirs, sportives ou culturelles. D'autres se sont malgré tout construits, notamment la participation à un projet de création d'un outil d'accompagnement de l'annonce diagnostique en psychiatrie, mené dans le



cadre du projet territorial en santé mentale. Le rapprochement avec les dispositifs à destination des personnes âgées s'est poursuivi afin de préparer des relais pour les bénéficiaires avançant en âge.

Cette année encore, les professionnel(le)s ont montré un fort engagement et une grande capacité à rester mobilisé(e)s pour réaliser les missions d'accueil et d'accompagnement du SAVS. Afin de leur permettre de poursuivre leur action et d'adapter leurs modalités d'intervention à l'évolution des besoins et de demandes des bénéficiaires, il est indispensable de continuer à leur proposer des temps d'échange et de réflexion (GAP, réunions d'équipe, formations).

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Ouvert depuis 2012, le SAMSAH dispose depuis 2015 d'un agrément de 30 places. La vocation du SAMSAH 68 est de proposer un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins. **Ce service en milieu ordinaire vise une plus grande autonomie des personnes** et contribue à leur réhabilitation psycho-sociale. Il propose donc une assistance pour tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'un suivi médical et paramédical en milieu ouvert.

Cet accompagnement soutient et participe à la réalisation du projet de vie de personnes adultes en situation de handicap, notamment psychique, sur le nord du territoire de démocratie sanitaire 5 (Nord du Haut-Rhin).

Les missions du SAMSAH sont définies comme suit :

- Accueil /Admission
- Investigation
- Mise en œuvre du projet personnalisé
- Veille
- Expertise dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

2.1. Nombre de personnes concernées par les missions

La file active du SAMSAH est de 83 personnes tout au long de l'année 2021.

	2020	2021
File active	95	83
<i>Mission d'accueil</i>	29	24
<i>Mission d'investigation</i>	24	20
<i>Mission d'accompagnement</i>	84	75
<i>Mission de veille</i>	18	12
<i>Expertise PCH</i>	2	5

Commentaires sur les flux

Si l'on observe en 2021 une légère baisse de l'activité sur l'ensemble des missions (malgré une prise en compte rapide des notifications à leur arrivée), force est de constater que le SAMSAH accompagne néanmoins 75 personnes pour un agrément de 30. On observe de plus une augmentation des missionnements d'évaluation de PCH, effectuées à la demande de la MDPH pour des personnes qui ne sont pas nécessairement accompagnées par le SAMSAH.

Commentaires sur les missions

La mission d'accueil : 24 personnes ont été reçues en premier accueil :

- 10 demandes ont abouti à une investigation,
- 12 ont été réorientées (SAVS, secteur social droit commun, service de soin...) ou ont été classées sans suite (pas de besoin ou de souhait d'accompagnement, santé jugée prioritaire...)
- 2 demandes ont été reportées sur 2022.

La mission d'investigation : 20 personnes concernées. Cette mission a pour objectif d'évaluer les capacités et ressources des personnes ainsi que leurs besoins en soin et en accompagnement social.

Sur ces investigations : 10 ont abouti à la mise en œuvre du projet personnalisé, 8 sont toujours en cours à fin décembre 2021, 2 a abouti à un classement sans suite (plus de contact).

La mission d'accompagnement :

En 2021, le SAMSAH a accompagné 75 personnes : parmi ces accompagnements, 10 ont débuté en 2021 et 17 se sont terminés au courant de l'année. Cette mission consiste en un soutien aux personnes à l'observance de leur traitement, au développement de leur autonomie ou à la promotion de leur réhabilitation psychosociale.

La mission de veille : on observe une baisse de la mise en veille de dossiers de personnes dont les objectifs sont atteints mais encore fragiles. La situation de crise sanitaire a parfois ébranlé des personnes qui s'acheminaient vers une fin d'accompagnement et pour lesquelles il a été nécessaire de le prolonger.

ETUDE DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE AU 31 DECEMBRE

Au 31.12.2021 : l'effectif de personnes encore accompagnées est de **58 personnes**.

2.2. Répartition de l'effectif par âge et par sexe

TRANCHES D'AGE	18/24 ans	25/29 ans	30/34 ans	35/39 ans	40/44 ans	45/49 ans	50/54 ans	55/59 ans	60/74 ans	Total
FEMMES	6	2	4	1	1	3	3	7	1	28
HOMMES	4	7	4	3	5	5	1	1	0	30
TOTAL	10	9	8	4	6	8	4	8	1	58

Commentaires

28 femmes et de 30 hommes sont en accompagnement au 31.12.2021. Les 18–34 ans représentent 46% de l'effectif : cette tranche d'âge correspond souvent à l'entrée dans la maladie et à la prise de conscience progressive du besoin d'être accompagné dans sa démarche de soin et de rétablissement. Par ailleurs, les plus de 50 ans représentent 22% de l'effectif, pour lesquels il faut porter une attention au suivi en termes de santé et d'intensité de l'activité professionnelle.

2.3. Profil spécifique du public accompagné

Composition du ménage	Nombre
Célibataire sans enfant	43
Célibataire avec enfant	7
Couple avec enfant	4
Couple sans enfant	4
Vivant avec son conjoint ou un membre de sa famille	34
Vivant seul	23
En colocation	1

Commentaires

74% de la population est constituée de célibataires sans enfants, soit 43 personnes accompagnées. 37% vivent seuls. Ces éléments indiquent un risque d'isolement social auquel le service est attentif en veillant notamment à organiser des relais lors des périodes de fermeture du SAMSAH.

Types de déficiences	Déficiência principale	Déficiência secondaire
Troubles du psychisme	56	
Intellectuelle		4
Autisme et autres TED	1	1
Troubles du langage et apprentissage		
Auditive		
Visuelle		
Motrice		
Métabolique		2
Cérébrolésion		1
Polyhandicap		
Troubles des conduites et comportements TCC	1	10
Addictions		16

Commentaires

97% des personnes accompagnées présentent comme déficience principale des troubles psychiques et 27% ont une ou plusieurs addictions. Ce profil de personnes nécessite un accompagnement au maintien de la santé et à la prévention de sa dégradation, ainsi qu'un soutien à la gestion de la vie quotidienne.

Le partenariat avec le secteur sanitaire, notamment la psychiatrie et les médecins (généralistes et spécialistes) de ville, est recherché en permanence pour promouvoir des parcours de soins coordonnés.

Particularité : le suivi des hospitalisations

Sur **75** personnes ayant été accompagnées sur toute l'année 2021, 17 personnes ont été hospitalisées avec :

- 12 personnes en service psychiatrique dont 1 personne encore hospitalisée, soit 703 jours d'hospitalisation pour une moyenne de 58 jours/personne,
- 1 personne pour une opération du genou, soit 26 jours
- 3 personnes en sevrage soit 46 jours.

On observe un doublement de la durée moyenne d'hospitalisation pour une proportion de personnes hospitalisées légèrement supérieure à l'année 2020 (22% vs 19%).

HABITAT	Nombre de personnes
Logement autonome indépendant	35
Logement chez un tiers	22
Hébergement en institutions	1
Sans domicile fixe	0

PROTECTION DU MAJEUR	Nombre de personnes
Non concerné	44
Tutelle	3
Curatelle simple	0
Curatelle renforcée	11
En cours	0

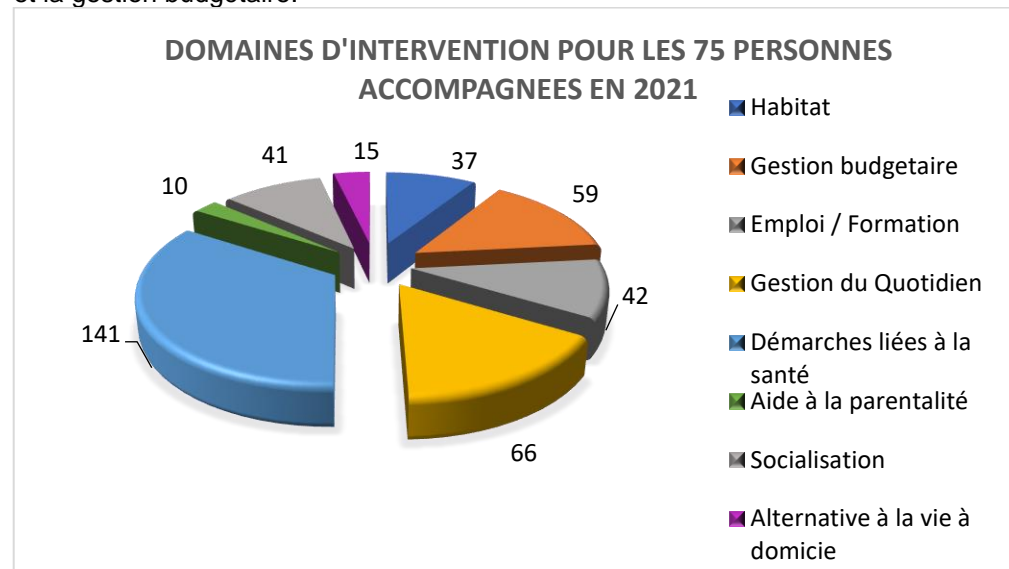
Commentaires

60% des personnes accompagnées habitent en logement dit autonome, pour 38% vivant chez un tiers.

24 % des personnes sont sous mesure de protection,

Ces chiffres illustrent la fragilité des personnes accompagnées par le SAMSAH et témoignent de l'importance de leur proposer un accompagnement qui favorise leur autonomie et leur maintien à domicile, voire leur accession à un logement autonome.

Dans le tableau ci-dessous on observe que le domaine d'intervention principal reste l'ensemble des démarches liées à la santé puis le domaine de la gestion du quotidien et la gestion budgétaire.



2.4. Suivi de l'activité professionnelle

ACTIVITE PROFESSIONNELLE	Nombre de personnes
Activité en milieu ordinaire	2
Activité en entreprise adaptée	0
Activité en établissement et service d'aide par le travail	2
Formation professionnelle	1
En recherche d'emploi	11
Personnes inactives (invalidité, retraité, homme ou femme au foyer)	41
Autres : bénévolat, retraite...	1

Commentaires

72% des personnes accompagnées sont inactives.

Environ 19% sont en recherche d'emploi, et 9% sont en emploi (tout milieu de travail confondu).

L'emploi et plus précisément l'insertion professionnelle est difficile pour les personnes touchées par un handicap psychique. Le maintien dans l'emploi pour les personnes en situation d'emploi est néanmoins un objectif d'accompagnement (gestion des angoisses, respect des rythmes, relations au travail).

NATURE DES ENTRETIENS EN LIEN AVEC LES MISSIONS

Sur l'ensemble des rencontres physiques avec les personnes, 88% se sont faites à l'extérieur du service (dont 69% au domicile des personnes).

Le lien téléphonique représente sur l'ensemble des modes de contact celui qui a été le plus utilisé sur 2021 à hauteur de 66%, les mesures de prévention sanitaires nous ayant conduit à privilégier les contacts téléphoniques lorsque les visites à domicile n'étaient pas nécessaires.

Missions/ entretiens	Service/ permanence	Visite domicile	Entretien téléphonique	Hors murs	TOTAL
Accueil	52	6	11	2	71
Investigation	27	80	142	6	255
Accompagnement	86	890	2585	275	3836
Veille	4	25	126	4	159
TOTAL	169	1001	2864	287	4321

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

- **Mouvement du personnel** : Une infirmière, une aide-soignante et une AMP ont démissionné.
- Le remplacement en CDD sur le poste de Cadre Intermédiaire est passé en CDI
- Embauche d'une secrétaire début janvier
- **Poursuite du programme Profamille** : Démarrage de deux sessions au quatrième trimestre 2020, qui se sont poursuivies début 2021, à Wintzenheim et Mulhouse. Quelques séances ont eu lieu en distanciel pour raisons sanitaires. 2 nouvelles animatrices sont venues renforcer l'équipe dans le cadre de partenariats avec le SAVS 68 ARSEA et le SAMSAH Santé Mentale de Mulhouse.

Plateforme Ressources : 9 temps de rencontre ont été programmés sur 2021. 3 ont été annulés, 4 ont eu lieu en présentiel et 2 en distanciel avec la participation de 6 partenaires locaux (ESAT ADPB, FATH Adèle de Glaubitz, SAVS Les Tournesols, CMS Ste Marie aux Mines, SPIP Colmar, CH de Rouffach).

3.2. Travail avec les familles

- Accompagnement des aidants dans le cadre du Programme psychoéducatif « PROFAMILLE »,
- Obtention d'une bourse de la Fondation de France pour la mise en œuvre d'un programme de psycho-éducation à destination des aidants de personnes avec des troubles psychiques autres que la schizophrénie

3.3. Action du service dans le domaine de l'inclusion

- Participation de personnes accompagnées et de professionnels aux semaines d'information sur la santé mentale (SISM)
- Participation d'une personne accompagnée à la journée : « C'est mon choix, c'est moi qui choisis » pour l'autodétermination, organisée à Strasbourg.
- Maintien de l'activité Marche Nordique en collectif et en individuel pour 3 personnes

3.4. Action dans le domaine de la coordination de parcours des usagers

- Participation au Groupe de travail de la CPT sur le thème de la réhabilitation psycho-sociale.
- Participation aux CLSM de Colmar, Ribeauvillé-Munster, et Guebwiller,
- Signature du contrat social multipartite à Munster, avec participation d'une personne accompagnée

3.5. Action dans le domaine du partenariat

- Pérennisation de la convention avec le Centre Hospitalier de Rouffach pour le programme Profamille,
- Participation aux rencontres TSNH (Travailleurs Sociaux Nord Handicap) en visio
- Participation de la Cheffe de service du SAMSAH SAVS Santé Mentale en tant qu'observatrice du programme Profamille.
- Rencontre de l'équipe avec celle du FATH Adèle de Glaubitz

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

4.1. Politique de gestion des risques

Soutien à l'équipe

- Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour le personnel non Cadre : 5 réunions dont 3 communes avec les SAVS.
- Les séances de GAP pour les cadres n'ont pas eu lieu en 2021 du fait de la situation sanitaire.

4.2. Formation professionnelle

- **Toute l'équipe** : Formation sur les addictions, Bref, PSSM
- **2 personnes** : Viatrajectoire, Apprendre à faire les prélèvements nasopharyngés, , Echange et débat sur la santé mentale,
- **1 personne** : Manager au sein d'une organisation apprenante (Cadre Intermédiaire)
- **1 personne** : SST recyclage, Savoir gérer les situations difficiles, MBCT niveau 2, Des impayés à l'expulsion locative, C'est ma vie c'est moi qui choisis, Formation sur les troubles psychiques.

4.3. Modernisation des pratiques professionnelles

- **Poursuite de la mutualisation** de l'organisation entre les deux SAVS de l'ARSEA et le SAMSAH (supports documentaires et outils communs, accompagnements conjoints ou en relais)
- **Adaptation aux conditions sanitaires** : Poursuite de l'adaptation aux conditions sanitaires : Télétravail, réunions et rencontres partenariales en visioconférence, maintien des visites à domicile auprès des bénéficiaires, rôle plus soutenu dans la coordination auprès des partenaires, ...
- **Implémentation d'un logiciel qualité** dont le déploiement est en cours

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2021

Répartition du personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le personnel paramédical est majoritaire et en cohérence avec les missions du service. Les postes d'IDE sont les plus représentés.

Contrats	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux	TOTAL
CDI	1,00	0,75	1,00	3,96	0,20	0,00	6,91
CDD temporaire				0,45			0,45

Evolution du personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en ETP)

2019	2020	2021
9,55	9,65	7,36

Le tableau met en évidence une diminution des effectifs en 2021. La crise sanitaire a eu des répercussions sur certains professionnels qui ont souhaité donner une nouvelle orientation à leur carrière. L'obligation vaccinale ainsi que les délais de mise en application de la revalorisation salariale suite au Ségur de la Santé ont eu un impact délétère.

6. CONCLUSION

2021 a été une année pendant laquelle l'activité a été moins fortement impactée par la situation sanitaire ; les restrictions liées à la prévention de la circulation du virus ont cependant grandement limité les possibilités d'actions en faveur de l'inclusion sociale des bénéficiaires (participation à des activités de loisirs, sportives ou culturelles).

Le service s'est malgré tout attaché à promouvoir, chaque fois que c'était possible, toute démarche d'autonomisation et d'inclusion souhaitée par les personnes accompagnées.

Perspectives 2022

- Favoriser l'inclusion sociale en développant l'accès à la culture, aux loisirs et au sport
- Rejoindre un groupe de travail initié par les PEP Alsace pour développer des actions de soutien aux aidants et la mise en place de temps de répit
 - Poursuivre la mise en place de partenariats avec le secteur sanitaire pour améliorer la prévention et le maintien de la santé
 - Effectuer un état des lieux des structures et dispositifs à destination des personnes avançant en âge, pour prendre en compte l'évolution des besoins des personnes accompagnées.

Annie WEISSLOCKER, Directrice et Dorothee RIESTERER, Cadre Intermédiaire